

petite. Le prédicateur était le révérend père Raynel, notre nouveau directeur. Ce n'est pas sans un amer regret que nous avons appris la perte que nous faisons dans le révérend père Turgeon, si dévoué et si attaché au Tiers-Ordre. Mais, nous avons trouvé dans le père Raynel, un digne successeur du père Turgeon. Il n'a rien épargné pour le succès de la retraite qui vient de se terminer et qui a produit un grand bien.

“ Il y a eu neuf instructions, dont voici les sujets :

“ *Nécessité de la retraite et moyens de la bien faire ; — Fin de l'homme ; Nécessité du salut ; — Le péché ; — L'enfer ; — Mort et jugement ; — Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; — Imitation de Jésus-Christ ; — Persévérance.*

“ Le jour de la clôture, il y a eu quinze prises d'habit. La bénédiction du Très Saint Sacrement a terminé la cérémonie. ”

Monsieur l'abbé T. Racette, prêtre de ce diocèse, décédé le 29 septembre dernier, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL Ptre
Chancelier.

Monsieur l'abbé Thomas Etienne Dagenais, ancien curé de Contreœur, décédé le 4 octobre, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL Ptre.
Chancelier.

Les changements ecclésiastiques suivants ont eu lieu dans le diocèse de Nicolet :

MM. J. Blais, du séminaire à la cure de Bécancour ; A. Desaulniers, de la cure de Saint-Bonaventure à la cure de Stanfold ; Grenier, de la cure de Bécancour à celle de Saint-Bonaventure ; Tessier, de la cure de Sainte-Sophie de Levrard à la cure de Sainte-Victoire d'Arthabaska ; Geo. Brunelle, de la cure de Saint-Louis de Blandford à la cure de Sainte-Sophie de Levrard ; Malhiot, du vicariat de Gentilly à la cure de Saint-Louis de Blandford.

MM. O. Manseau, du vicariat de l'Avenir à la desserte de Saint Paul de Chester ; Ph. Manseau, du séminaire au vicariat de l'Avenir ; A. Longval, du vicariat de la cathédrale au vicariat de Saint-David ; Tourigny, du vicariat de Sainte-Victoire au vicariat de Warwick ; Bédard, au vicariat de Gentilly ; Cardin, au vicariat de Saint-Thomas de Pierreville.

L'ADORATION NOCTURNE. (1).

L'adoration nocturne est un acte de supplication et de réparation. La pénitence s'y mêle à la prière et son efficacité s'accroît par les mérites infinis de l'adorable Victime exposée sur l'autel.

(1) Extraits du rapport lu au Congrès eucharistique de Toulouse.